



## Régularisation d'un étranger par le travail

Par **Tgss**, le **03/09/2017** à **23:08**

Bonjour je viens vers vous pour une question qui me fais peur j'ai déposée ma demande d'un premier titre de séjour à la préfecture de sarcelle est mon dossier était bien remplie ( preuves de presance de 5 ans et 28 fiche de paie ) la préfecture ma donner un récépissé sans autorisation de travaille de 6 mois mais jusqu'à présent j'ai pas eu de réponse et il me reste que 1 mois dans mon récépissé j vais changer ok mais kan j'ai appeler la direct de travail ils m'ont dis qu'ils ont pas mon dossier donc la préfecture n'a pas envoyer alors que doige me fair alors que mes amies dans le meme cas ils ont eu tt la sa va faire le deuxième récépissé quand je change Vous connaissaiez un cas parail Merci d'avance